



BOURSES D'ENCOURAGEMENT BOURSES LÉONARD-PAUL 2023

Rêver - Croire - Persévérer!



INSTITUT
Tshakapesh

Eshpish
Depuis 1978
tshakapesh.ca



SHUTSHITEIESHKUATAUT KATSHISHKUTAMUAKANISHIHT TSHETSHI MINUPANIHT AISHKAT

Les bourses d'encouragement ont pour but de reconnaître le courage et la persévérance des étudiants innus et de favoriser la poursuite de leur parcours scolaire.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour le volet POURSUITE :

- Être étudiant à temps plein dans un programme post-secondaire.
- Avoir complété les deux dernières sessions avec un taux de succès répondant aux critères de l'établissement.
- Être inscrit à la prochaine session à temps plein.
- Avoir un numéro de bande affiliée à une communauté membre de Tshakapesh.

Pour le volet FINISSANT :

- Avoir complété un programme de niveau post-secondaire ou de formation professionnelle.
- Avoir un numéro de bande affiliée à une communauté membre de Tshakapesh.

BOURSES | POURSUITE

POST-SECONDAIRE

DEC – Diplôme d'études collégiales | 250 \$

UNIVERSITAIRE

1er cycle – BAC | 300 \$

2e cycle – Maîtrise | 400 \$

3e cycle – Doctorat | 400 \$

BOURSES | FINISSANT

POST-SECONDAIRE

AEC – Attestation d'études collégiales | 400 \$

DEP – Diplôme d'études professionnelles | 400 \$

DEC – Diplôme d'études collégiales | 650 \$

UNIVERSITAIRE

Certificat | 500 \$

DESS | 500 \$

1er cycle – BAC | 1000 \$

2e cycle – Maîtrise | 1250 \$

3e cycle – Doctorat | 1800 \$

PÉRIODE DE PRÉSENTATION

24 JUIN AU
26 AOÛT 2023

FORMULAIRE
EN LIGNE



t s h a k a p e s h . c a

DOCUMENTS REQUIS

Pour le volet POURSUITE :

- Copie de la carte de bande *
- Relevé de note de la dernière session complétée *
- Grille horaire ou de cheminement pour la session suivante (preuve de poursuite à temps plein) *

Pour le volet FINISSANT :

- Copie de la carte de bande *
- Preuve de diplomation (diplôme, confirmation de diplomation ou relevés de notes) *

*Ces documents seront détruits une fois la demande traitée.

RENSEIGNEMENTS

Marie-Pier Carré

418 968-4424 ou sans frais 1 888 391-4424

marie-pier.carre@tshakapesh.ca



LÉONARD PAUL

M. Léonard Paul est né en territoire en 1946 et il est l'aîné d'une famille de 9 enfants. Il quittera Pessamit à l'âge de 12 ans. Il complète tous les cours classiques puis obtient un premier baccalauréat à l'Université St-Paul d'Ottawa. Il complétera enfin des études en Sciences sociales et droits à l'Université Laval de Québec.

Il a été élu à titre de Chef du Conseil des Innus de Pessamit pour un premier mandat en 1972; il sera réélu pour 2 autres mandats, jusqu'en 1980. Parallèlement, il agit à titre de directeur des services sociaux (1975-1980) jusqu'à ce qu'il quitte pour travailler au sein du Conseil Atikamek Montagnais. Il revient à Pessamit pour la construction de l'école secondaire et agira à titre directeur d'école en 1985.

On lui reconnaît son expertise, son implication et son inestimable contribution au développement des services éducatifs, plus particulièrement.